

Les niveaux de vie en 2010

**Malgré la crise,
les revenus ont continué
d'augmenter**



Entre 2007 et 2010, les niveaux de vie progressent à La Réunion pour l'ensemble de la population, sauf pour les plus aisés. Le niveau de vie médian s'accroît ainsi de 11 % en euros constants soit nettement plus qu'en France métropolitaine (+ 2,7 %). Les salaires contribuent le plus à cette progression, particulièrement pour les personnes ayant des niveaux de vie intermédiaires proches du seuil de pauvreté. Les allocations chômage, les retraites, le RSTA et les prestations familiales participent également à cette hausse. Les minima sociaux restent relativement stables.

Les inégalités diminuent mais sont toujours plus fortes qu'en France métropolitaine. Cette croissance rapide des niveaux de vie réunionnais se traduit par une baisse du taux de pauvreté : il diminue de 4,5 points en trois ans et atteint 42 % en 2010. La pauvreté concerne davantage les familles, en particulier celles sans emploi : un enfant sur deux est pauvre à La Réunion.

Malgré la crise, le niveau de vie des Réunionnais augmente sensiblement entre 2007 et 2010. Il se définit comme le revenu disponible du ménage (ensemble des revenus desquels on déduit les impôts directs) divisé par le nombre d'unités de consommation de celui-ci. Par construction, tous les membres d'un même ménage ont le même niveau de vie (*voir définitions*).

En 2010, le niveau de vie médian des Réunionnais est de 1 070 euros par mois. Ce montant partage la population en deux parts égales, la moitié des Réunionnais ayant un niveau de vie inférieur à ce seuil (*tableau 1*).

C'est 10,9 % de plus qu'en 2007 en euros constants, c'est-à-dire une fois neutralisés les effets de l'inflation.

Le revenu disponible distribué aux 817 000 Réunionnais en 2010 correspond à un total de près de 9 milliards d'euros, nets d'impôts. Ce revenu disponible est majoritairement composé de revenus d'activité : des salaires pour 56 %, des revenus non salariaux pour 7 %. Les revenus des retraites et du chômage représentent respectivement 11 % et 6 % de l'ensemble. Le reste se partage entre les prestations familiales et logement (12 %), les minima sociaux (4 %) et les autres types de revenu (revenus financiers, RSTA, prime pour l'emploi) (graphique 2).

Entre 2007 et 2010, malgré la crise, les revenus distribués aux ménages progressent en euros constants de 8,3 % (+ 689 millions euros). Cette augmentation est beaucoup plus forte que la croissance démographique (3,3 %). Elle est aussi plus marquée que celle enregistrée en France métropolitaine (5,2 %).

Le niveau de vie progresse entre 2007 et 2010 pour 9 Réunionnais sur 10

L'augmentation profite à l'ensemble des ménages, sauf aux 10 % les plus aisés. Les ménages aux revenus intermédiaires sont ceux qui profitent le plus de cette hausse, en particulier via la hausse des revenus salariaux et l'instauration du RSTA (Revenu supplémentaire temporaire d'activité). Pour les ménages les plus défavorisés, qui correspondent aux premiers déciles, les revenus d'activité reculent mais sont compensés par une hausse des prestations chômage et des retraites. Les hauts déciles, ménages les plus favorisés, sont ceux qui progressent le moins. Le revenu disponible des 10 % des ménages les plus aisés diminue même de 4,8 % en euros constants, en particulier à cause de la baisse des revenus d'activité non salariaux (graphique 1).

Les salaires contribuent le plus à l'élévation des niveaux de vie

Le nombre de personnes ayant un revenu d'activité ou de remplacement (chômeurs indemnisés) s'accroît plus rapidement que la population (+ 7,1 % contre + 3,3 %).

Ce sont les salaires qui contribuent le plus à l'augmentation des revenus entre 2007 et 2010. Ils expliquent 32 % de la hausse du revenu disponible.

La masse salariale totale progresse davantage que l'inflation : + 4,3 % en euros constants, soit 221 millions d'euros supplémentaires, y compris les primes Cospar. Pourtant, l'emploi salarié se maintient globalement sur la période (+ 0,1 % entre 2007 et 2010). Les personnes en emploi perçoivent donc en moyenne un salaire supérieur en 2010. L'évolution du Smic suit

[tableau 1

Le niveau de vie dépend aussi de la composition de la famille

Composition familiale et niveaux de déciles de revenus

en euros

	La Réunion			Seuil de pauvreté	France métropolitaine ¹		
	1 ^{er} décile (D1)	Médiane (D5)	9 ^e décile (D9)		1 ^{er} décile (D1)	Médiane (D5)	9 ^e décile (D9)
Personne seule	540	1 070	2 720	935	850	1 560	2 830
Couple							
- sans enfants	810	1 610	4 080	1 400	1 270	2 330	4 250
- avec un enfant	980	1 930	4 900	1 680	1 530	2 800	5 100
- avec deux enfants	1 140	2 250	5 720	1 960	1 790	3 270	5 950
Parent isolé							
- avec un enfant	710	1 390	3 540	1 220	1 110	2 020	3 680
- avec deux enfants	870	1 710	4 360	1 500	1 360	2 490	4 530

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS).

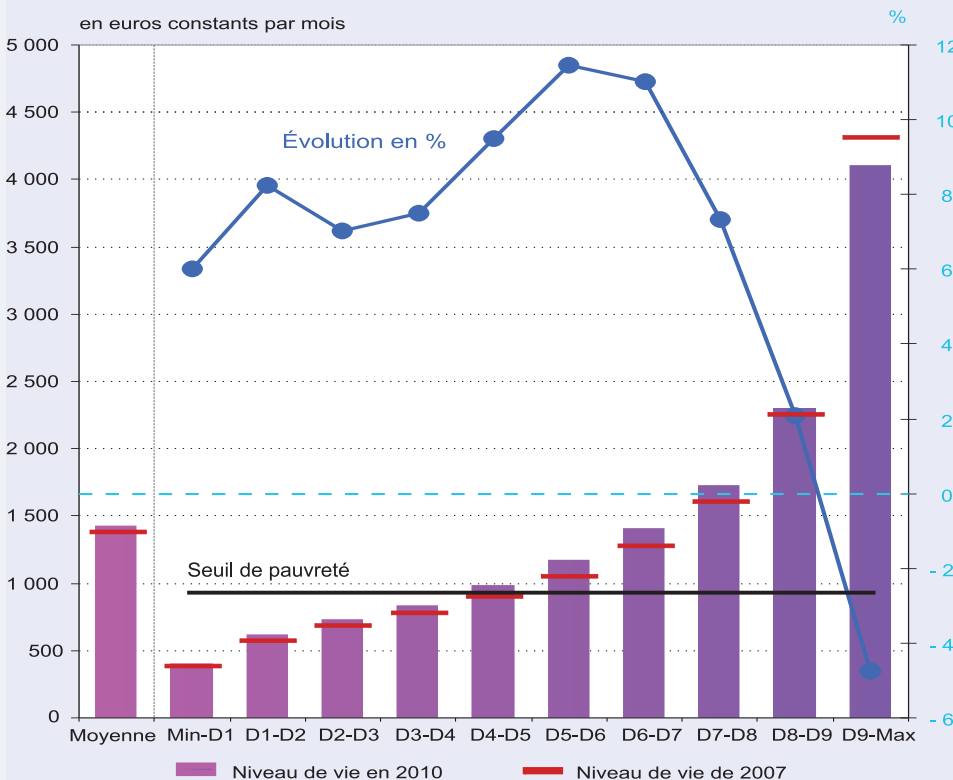
1 : Les données de France métropolitaine ont été recalculées hors revenus financiers pour être comparées à celles de La Réunion.

Note de lecture : Une personne seule dont le revenu est inférieur à 540 euros par mois, se situe parmi les 10 % de la population aux niveaux de vie les plus faibles.

[graphique 1

L'augmentation des niveaux de vie est plus forte pour les ménages intermédiaires

Comparaison des niveaux de vie moyens des dix sous-populations comprises entre chaque décile.



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS).

Note de lecture : Le niveau de vie moyen de l'ensemble de la population a augmenté de 3,4 % entre 2007 et 2010, en euros constants, passant de 1 380 à 1 430 euros par mois. Le niveau de vie moyen des 10 % des ménages les plus aisés (D9-Max) est passé de 4 313 euros en 2007 à 4 108 euros en 2010, soit une baisse de 4,8 %.

rigoureusement celle de l'inflation et ne peut expliquer cette hausse. L'ensemble des salaires progressent. La restructuration du marché de l'emploi pendant la crise y contribue en raison d'une élévation du niveau de qualification des emplois. Le nombre d'ouvriers diminue fortement, en particulier suite aux fortes pertes d'emploi du secteur du BTP. Le nombre d'employés et de professions

intermédiaires progresse, notamment dans les services marchands.

En 2010, 98 millions d'euros sont versés au titre du RSTA aux salariés. La mise en place de ce dispositif contribue à hauteur de 14 % à la hausse du revenu disponible des ménages entre 2007 et 2010. Ainsi, sur les 8,3 % de croissance du revenu disponible, 1,2 point est dû à la mise en place du RSTA.

Spécifique aux départements d'Outre-mer, le RSTA visait à augmenter le pouvoir d'achat des salariés les moins bien rémunérés. L'État versait jusqu'à 100 euros par mois aux employés du secteur privé qui en faisaient la demande et dont le salaire n'excédait pas 1,4 fois le Smic. Le montant est calculé au prorata du temps travaillé.

Ainsi, la forte progression du salaire dans le revenu disponible des ménages réunionnais est renforcée par le RSTA. Les déciles intermédiaires, constitués en majorité de ménages d'actifs en emploi, sont ceux qui en bénéficient le plus. Les ménages les plus défavorisés (déciles 1 à 3) ne profitent pas de cette hausse.

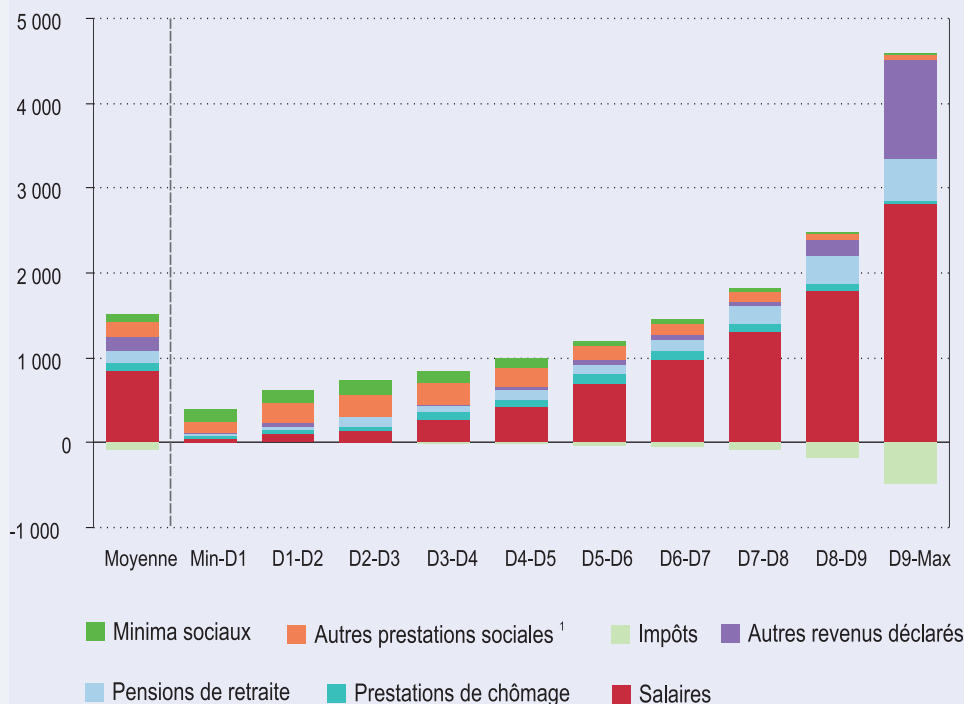
Les allocations chômage explosent, les retraites continuent de monter en charge

Les allocations chômage ont fortement augmenté (+ 70 % en euros constants) : 42 600 chômeurs sont indemnisés en 2010, soit 16 000 de plus qu'en 2007. Cette augmentation est le reflet de trajectoires individuelles de perte d'emploi s'accompagnant d'une perte de revenu pour les personnes concernées. Pourtant au niveau du territoire, ces indemnités participent pour 25 % à l'augmentation du revenu disponible total. Revenu de remplacement temporaire, l'allocation chômage risque de se voir remplacer en fins de droits par des minima sociaux (voir encadré 2).

Les revenus versés par les différents régimes de retraites sont en constante augmentation depuis une décennie. En trois ans, ces revenus s'accroissent de 143 millions en euros constants, soit 21 % de l'augmentation totale des revenus sur la période. Cette montée en charge structurelle s'explique par l'accroissement du nombre d'allocataires dû au vieillissement de la population (+ 14 000 retraités sur les principaux régimes de base en 3 ans). Par ailleurs les nouvelles générations qui abordent l'âge de la retraite justifient davantage que les précédentes de carrières assorties de cotisations et bénéficient ainsi de pensions de meilleure qualité.

[graphique 2

Pour les ménages aux niveaux de vie les plus faibles (Min-D3) les revenus issus des salaires et des prestations chômage ne dépassent pas 30 %
Décomposition des niveaux de vie moyens selon le type de revenu, pour les dix sous-populations comprises entre chaque décile



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS).

1 : Comprend les allocations familiales, allocations logement, RSTA.

Note de lecture : Pour les 10 % des personnes aux niveaux de vie les plus faibles (tranche Min-D1), la majorité des revenus (70 %) provient des prestations sociales.

[Encadré 1

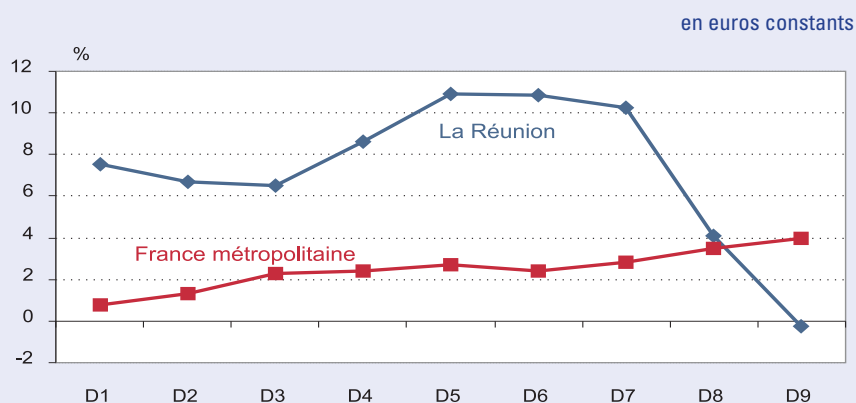
En France métropolitaine, les niveaux de vie augmentent plus modérément

Malgré une situation économique défavorable à partir de 2008, le niveau de vie médian en France métropolitaine augmente de 2,7 % en euros constants, entre 2007 et 2010. Cette augmentation plus faible qu'à La Réunion profite davantage aux plus aisés. Les niveaux des 8^e et 9^e déciles augmentent fortement (3,5 % et 4,0 %). À l'inverse les deux premiers déciles ne progressent que très faiblement, respectivement 0,7 % et 1,3 %.

Ainsi, contrairement à La Réunion, les inégalités de niveaux de vie se sont accrues. Le rapport inter-décile D9/D1 passe de 3,2 à 3,3. Les déciles intermédiaires, du 3^e au 7^e, augmentent modérément, entre 2 % et 3 % sur trois ans. Le seuil de pauvreté égal à 60 % de la médiane s'élève à 935 euros en 2010, ne progressant que de 2,7 % en euros constants en trois ans.

[graphique 3

Évolution des déciles de niveau de vie entre 2007 et 2010, à La Réunion et en France métropolitaine



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS).



Une relative stabilité des minima sociaux

Les prestations versées au titre des minima sociaux restent relativement stables. Les allocataires qui perçoivent au moins une prestation sont légèrement plus nombreux (+ 1 900 personnes, soit 142 000 allocataires en 2010).

Les minima sociaux représentent une source de revenu indispensable pour une grande partie des Réunionnais. Derrière les 142 000 allocataires de minima sociaux sont concernées 270 000 personnes, si on ajoute les conjoints et ayants droit, soit un tiers de la population de La Réunion. Si leur montant est quasi stable depuis 2007, ils représentent 9 % des revenus totaux. Pour les niveaux de vie les plus faibles (3 premiers déciles), leur part atteint 25 % et même 38 % pour le 1^{er} décile.

Les prestations familiales participent à hauteur de 13 % de l'augmentation totale des revenus disponibles. Le calcul des prestations repose sur la base mensuelle des allocations familiales (BMAF) qui progresse moins vite que l'inflation. Ainsi, l'augmentation est due quasi exclusivement à l'accroissement du nombre d'allocataires. En particulier, les allocations liées au logement, dynamisées par le phénomène de décohabitation, progressent quatre fois plus rapidement que l'ensemble des prestations familiales.

Le taux de pauvreté recule

Le taux de pauvreté à La Réunion atteint 42 % en 2010. Une personne habitant à La Réunion a 4,6 fois plus de risque d'être en situation de pauvreté qu'une personne habitant en France métropolitaine. Le seuil de pauvreté national est de 935 euros mensuels (hors revenus financiers non imposables). Est considérée en situation de pauvreté, toute personne dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil. Le taux de pauvreté recule de 4,5 points par rapport à 2007 (voir encadré Source et tableau 2).

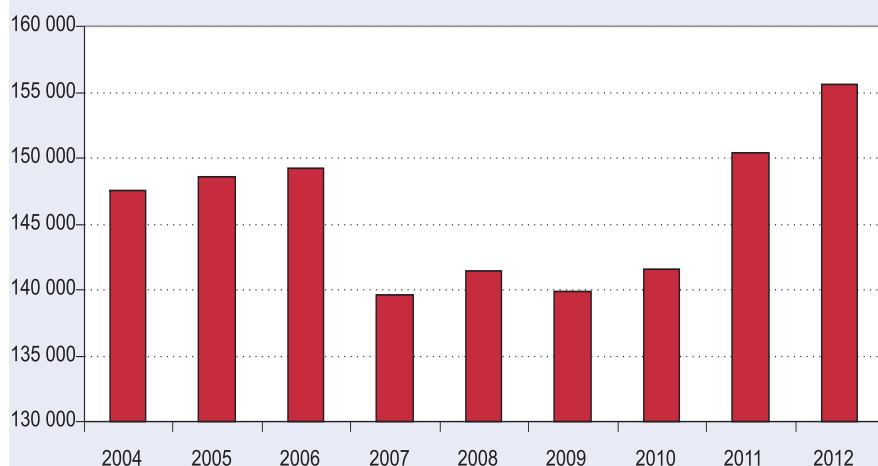
Le seuil de pauvreté est calculé à partir du niveau de vie médian de France métropolitaine qui n'a progressé que de 2,7 % en trois ans contre 10,9 % à La Réunion (encadré 1). La baisse du taux de pauvreté résulte ainsi de la croissance rapide des revenus intermédiaires à La Réunion, revenus qui se situent à proximité du seuil de pauvreté.

Les inégalités diminuent. Les hauts revenus progressent moins rapidement. En 2010, le revenu plancher des 10 % les plus aisés (D9) est cinq fois supérieur au revenu plafond des 10 % les plus pauvres (D1). Ce rapport était plus important en 2007 (5,4). En même temps, les revenus intermédiaires s'éloignent légèrement des revenus les plus modestes : l'écart entre la

[Encadré 2] À partir de 2011, un recours massif aux minima sociaux

L'effet de la crise est atténué à La Réunion jusqu'en 2010. Les transferts sociaux jouent leur rôle de stabilisateur automatique : en particulier les indemnités chômage offrent un revenu de substitution temporaire pour les Réunionnais ayant perdu leur emploi. Ainsi, la crise n'a pas encore produit ses effets sur le niveau global des revenus. La grande pauvreté peut être approchée par le recours aux minima sociaux. À partir de 2011, le nombre d'allocataires des minima sociaux progresse fortement, avec l'arrivée de nombreux chômeurs en fin de droits.

[graphique 4] À partir de 2011, le nombre d'allocataires augmente fortement
Nombre d'allocataires des minima sociaux de 2004 à 2012



Sources : CAF, CGSS, Assedic, CDC Bordeaux.



[tableau 2] Une personne habitant à La Réunion a 4,6 fois plus de risque d'être en situation de pauvreté qu'une personne habitant en France métropolitaine
Indicateurs de pauvreté à La Réunion et en France métropolitaine

	La Réunion		France métropolitaine	
	2007	2010	2007	2010
Nombre de pauvres (en milliers)	364 000	343 460	7 753 000	8 327 000
Taux de pauvreté (en %)	46,5	42,0	13,0	13,7
Seuil de pauvreté (euros 2010/mois)	916	935	911	935
Niveau médian des personnes pauvres (euros 2010/mois)	667	692	742	760
Intensité de la pauvreté (en %)	27,1	26,0	18,5	18,7

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS).

Note : Le seuil de pauvreté est différent entre La Réunion et la France métropolitaine en 2007 suite à la prise en compte de l'inflation dans le calcul en euros 2010, inflation différente entre les deux zones géographiques.

[tableau 3] Indicateurs d'inégalité à La Réunion et en France métropolitaine

Rapports inter-déciles	La Réunion		France métropolitaine	
	2007	2010	2007	2010
D9/D1	5,4	5,0	3,2	3,3
D9/D5	2,8	2,5	1,8	1,8
D5/D1	1,9	2,0	1,8	1,8

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS).

médiane et le premier décile (D5/D1) passe de 1,9 à 2. Les écarts de revenus restent toutefois bien plus importants à La Réunion qu'en France métropolitaine : les personnes les plus aisées

ont des revenus proches du niveau national, tandis que les personnes aux revenus bas ou médians ont, à La Réunion, des niveaux de vie largement inférieurs (tableau 3). ■

[Encadré 3 Les populations touchées par la pauvreté

En 2010, 343 000 personnes vivent à La Réunion sous le seuil de pauvreté, établi à 935 euros par mois et par unité de consommation. Parmi elles, la moitié vivent avec moins de 690 euros par mois et par unité de consommation, à un niveau de vie très éloigné de ce seuil.



➤ Les familles monoparentales les plus touchées

Près des deux tiers des familles monoparentales sont concernées par la pauvreté. Elles sont majoritairement dirigées par des femmes, qui sont plus souvent éloignées de l'emploi que les hommes. Les familles monoparentales étant deux fois plus fréquentes à La Réunion qu'au niveau national, un tiers des personnes pauvres vivent dans ce type de famille. Les plus touchées par la pauvreté sont ensuite les personnes seules, pauvres à 44 %, et les couples avec enfants (37 %). La moitié des personnes pauvres vivent dans un couple avec enfant(s), type de famille majoritaire (56 %) dans l'ensemble de la population. Les personnes vivant en couple sans enfant sont les moins touchées : une sur quatre est en situation de pauvreté. Elles représentent 7 % des personnes pauvres.

[tableau 4 Taux de pauvreté selon la configuration familiale

	Personne pauvres (milliers)	Taux de pauvreté (%)	Niveau de vie médian
Ménage d'une seule personne	27,4	44	1 050
Ménage complexe	7,2	32	1 200
Famille monoparentale	113,2	65	800
Couple sans enfant	23,9	25	1 550
Couple avec enfants	171,8	37	1 150
Ensemble	343,5	42	1 070

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS).

➤ Parents sans emploi, enfants pauvres

Les enfants sont particulièrement concernés par la pauvreté à La Réunion.

Un enfant sur deux, soit 128 000 enfants, vivent au-dessous du seuil de pauvreté. La situation des parents sur le marché du travail influe fortement sur le niveau de vie du ménage. Lorsqu'aucun parent ne dispose d'un emploi, neuf enfants sur dix sont en situation de pauvreté.

À l'inverse, seulement un enfant sur dix est pauvre lorsque les deux parents sont en couple et qu'ils travaillent tous les deux. Ainsi, 60 % des enfants pauvres vivent dans des ménages sans personne en emploi et 31 % avec une seule personne en emploi.

[tableau 5 Six enfants pauvres sur dix ont des parents sans emploi

	Niveau de vie médian (euros par mois)	Taux de pauvreté des enfants (%)	Enfants pauvres	
			Nombre	Part (%)
Parents en couple				
2 actifs occupés	1 700	12	7 770	6
1 seul actif occupé	1 000	44	31 120	24
Aucun actif occupé	600	89	29 580	23
Parent isolé				
Actif occupé	1 050	38	9 410	7
Chômeur ou inactif	700	89	47 910	37
Autres types de ménages	1 250	26	2 280	2
Ensemble	935	50	128 070	100

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS).

➤ Quatre personnes pauvres sur dix vivent dans le Sud

40 % des personnes en situation de pauvreté vivent dans la microrégion Sud. Zone la plus peuplée, avec 35 % de la population de l'île, elle est aussi la plus pauvre (48 % de taux de pauvreté), suivi de près par l'Est (46 %). Dans ces deux régions, le taux d'emploi est très faible : seulement une personne de 15 à 64 ans sur trois est en emploi. De plus, le Sud accueille de nombreuses personnes âgées et l'Est comprend une part importante de familles nombreuses. Le taux de pauvreté a peu diminué dans l'Ouest et au Sud, qui ont particulièrement été touchés par les pertes d'emplois, notamment dans le BTP. C'est au Nord que se situe la plus grosse concentration d'emplois de l'île et que le niveau de vie est le plus élevé. Toutefois, une personne pauvre sur cinq réside dans cette microrégion.

[tableau 6 Le Sud est plus touché par la pauvreté

	Niveau de vie médian (euros par mois)	Personnes pauvres		Taux de pauvreté (%)	
		Nombre	Part (%)	2010	2007
Ouest	1 100	82 500	24	40	42
Est	1000	52 880	15	46	52
Nord	1 300	67 970	20	34	40
Sud	950	140 120	41	48	52
Ensemble	1 070	343 460	100	42,0	46,5

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS).

Source

L'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS)

Réalisée à La Réunion, elle consiste en un appariement statistique du fichier de l'enquête Emploi réalisée au 2^e trimestre avec les fichiers fiscaux de la DGFIP et les données sur les prestations sociales. Elle ne prend donc pas en compte les revenus du patrimoine exonérés d'impôts ou soumis au prélèvement libératoire. À ce titre, elle minimise la mesure des inégalités, les revenus du patrimoine étant en général d'autant plus élevés que les revenus d'activité de la personne sont importants.

Comparaison avec la France métropolitaine

L'enquête ERFS, réalisée au niveau national, ajoute au dispositif ci-dessus une imputation des revenus financiers exonérés d'impôt sur le revenu. Cette imputation a été ignorée dans cette étude pour permettre des comparaisons avec La Réunion. Pour cette raison, les statistiques nationales présentées ici peuvent être légèrement différentes de celles publiées au niveau national.

Comparaison dans le temps

L'étude des revenus des Réunionnais en 2010 repose sur une méthode inspirée de celle de 2008 mais revue et améliorée. Les résultats entre ces deux années ne sont donc pas comparables. En revanche pour permettre d'analyser des évolutions avec le passé, cette nouvelle méthode a également été conduite sur l'année 2007, pour laquelle nous disposons de tous les éléments nécessaires.

Définitions

Décile : Il correspond à chacune des 9 valeurs qui partagent la distribution (ici les niveaux de vie) en 10 parties égales. Le premier décile (noté généralement D1) est le revenu au-dessous duquel se situent 10 % des niveaux de vie. Le deuxième décile est le revenu au-dessous duquel se situent les 20 % les plus pauvres.

Niveau de vie : Il correspond à l'ensemble des ressources du ménage divisé par le nombre d'unité de consommation (UC), de façon à pouvoir comparer les revenus d'individus vivant dans des ménages de composition différente. Les ressources du ménage prennent en compte l'ensemble des revenus de ses membres, après redistribution, c'est-à-dire après prise en compte des prestations sociales et paiement des impôts directs.

Pauvreté monétaire : Une personne est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au **seuil de pauvreté**. Ce seuil est calculé par rapport à la médiane de la distribution nationale des niveaux de vie. C'est le seuil à 60 % du niveau de vie médian qui est privilégié.

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil qui est 935 euros par mois en France en 2010.

Intensité de la pauvreté : Écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet écart est élevé, plus le revenu des personnes pauvres est éloigné du seuil de pauvreté. En 2010, le niveau de vie médian des personnes pauvres à La Réunion est inférieur de 26 % au seuil de pauvreté.

Unités de Consommation (UC) : Elles sont calculées de façon à tenir compte des économies d'échelle liées à la vie en commun (échelle d'équivalence dite de l'OCDE). On compte 1 UC pour le premier adulte du ménage puis 0,5 UC pour les autres personnes âgées de 14 ans ou plus, et enfin 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Ménage complexe : Il compte plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées, ou toute autre combinaison de famille et personnes isolées.



ins^ee
partenaires

Publication apériodique de l'Insee La Réunion-Mayotte en collaboration avec ses partenaires locaux.

n° 23 - juillet 2013
ISSN : 2266-5781 - ISBN : 978-2-11-129144-7

Directrice de la publication : Valérie ROUX
Rédactrice en chef : Claire GRANGÉ
Maquettiste : Jocelyne DAMOUR
Crédit photographique : Fotolia

© Insee 2013 - Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.
Autorisation préalable pour diffusion par voie électronique

Retrouvez ce document sur www.insee.fr/reunion et
<http://observatoire-outr-mer.interieur.gouv.fr/site/Obs-prix-et-revenus>



Auteurs :

- Thomas PATENOTTE, Insee
- Nelly ACTIF, Insee